



**PRÉFET  
DE LA  
CÔTE-D'OR**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Besançon, le 04 octobre 2022

### **Construction de deux murs anti-bruit le long de l'A38 à Pont-de-Pany (commune de Sainte-Marie-sur-Ouche)**

Des travaux de construction de deux murs anti-bruit vont débuter le **17 octobre 2022** le long de l'A38 à Pont-de-Pany (commune de Sainte-Marie-sur-Ouche). Ils doivent se terminer mi-avril 2023.

Ils visent à réduire les nuisances sonores des habitations les plus exposées à l'autoroute, et en particulier à résorber les « points noirs du bruit routier » dans ce secteur de l'A38.

Le premier mur absorbant côté échangeur mesurera 450 mètres de longueur et 3,5 mètres de haut. Le second mur côté canal mesurera 310 mètres de longueur et 2,5 mètres de haut. Le projet a été présenté aux riverains lors d'une réunion publique en mars 2022.

Le coût total de l'aménagement est de **2,3 millions d'euros** (études et travaux), financé à 100% par l'État dans le cadre du plan de relance.

Les travaux sont réalisés par l'entreprise AER – agence de Saône-et-Loire, sous la maîtrise d'ouvrage de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (Dreal) Bourgogne Franche-Comté. La Direction Interdépartementale des Routes (DIR) Centre Est, exploitant du réseau routier, assure le balisage des travaux.

**Odile Roque Bedeaux**  
pôle communication  
Direction régionale de  
l'Environnement, de l'Aménagement et  
du Logement

[www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/](http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/)

Tél : 03 39 59 62 11/07 61 20 94 79  
Mél : [odile.roque@developpement-durable.gouv.fr](mailto:odile.roque@developpement-durable.gouv.fr)  
5 voie Gisèle Halimi BP 31269  
25005 BESANCON cedex



@Prefet71\_BFC



@Prefet71.BFC

**La voie de droite de l'autoroute sera neutralisée durant 6 mois dans le sens Pouilly-en-Auxois vers Dijon.** Pendant toute la durée du chantier, la vitesse sera limitée à 90km/h. La bretelle d'insertion vers Dijon depuis Pont de Pany sera également fermée, des déviations locales seront mises en place. Les véhicules légers seront invités à reprendre l'autoroute à l'échangeur de Fleurey-sur-Ouche pour rejoindre Dijon. Les poids lourds devront prendre l'autoroute en direction de Pouilly puis faire demi-tour à l'échangeur de Sombernon.

La durée du chantier est susceptible d'évoluer en fonction des conditions météorologiques et des aléas éventuels de chantier.

Consciente des désagréments liés à ce chantier, la DREAL Bourgogne-Franche-Comté remercie les automobilistes de leur compréhension. Elle leur recommande la plus grande prudence et la modération de leur vitesse sur le linéaire du chantier et les déviations.



**Odile Roque Bedeaux**  
pôle communication  
Direction régionale de  
l'Environnement, de l'Aménagement et  
du Logement

Tél : 03 39 59 62 11/07 61 20 94 79  
Mél : odile.roque@developpement-durable.gouv.fr  
5 voie Gisèle Halimi BP 31269  
25005 BESANCON cedex

[www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/](http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/)

 @Prefet71\_BFC

 @Prefet71.BFC